

AXERIA PREVOYANCE

Nombre et encours des contrats non réglés et du bilan d'application des dispositifs AGIRA 1 et AGIRA 2 (code des assurances, article A.132-9-4)

Au 31/12/2018

	NOMBRE DE CONTRATS ayant donné lieu à instruction/recherche par l'entreprise d'assurance	NOMBRE D'ASSURÉS centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès	MONTANT ANNUEL (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés	NOMBRE de contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance	MONTANT ANNUEL des contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance
2018	38	0	0	9	13 296 €

	MONTANT ANNUEL et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2)	NOMBRE DE CONTRATS réglés et montant annuel (article L. 132-9-2)	NOMBRE DE DÉCÈS CONFIRMÉS d'assurés/nombre de contrats concernés/montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3	MONTANT DE CAPITAUX intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires/nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3
2018	560 031,60 € / 11	3 / 38 899,80 €	14 / 14 / 316 229,60 €	0 € / 0 / 0
2017	341 815 ,17 € / 8	8 / 341 815 ,17 €	3 / 3 / 416 470,20 €	233 017,07 € / 1 / 1
2016	0	0 / 0 €	1 / 1 / 15 000 €	0 € / 0